



MAIRIE DE LHERM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Garonne

Conseil Municipal

18 novembre 2021 – 20h30

Salle du Conseil Municipal



Ordre du jour

DELIBERATIONS

- 1- Finances : Demande de subvention au titre du Programme Départemental d'Urbanisation 2021 pour la RD43b
- 2- Finances : Demande de subvention au titre du Programme Départemental d'Urbanisation 2022 pour la RD43b
- 3- Finances : Demande de subvention au titre du Programme LEADER pour la réalisation d'une voie verte le long de la RD43b
- 4- Finances : Décision modificative n°1 du Budget Communal

Décisions prises par le Maire en vertu de l'article 2122-22

INFORMATIONS DIVERSES et QUESTIONS

Demande de subvention au titre du Programme Départemental d'Urbanisation pour la RD43b

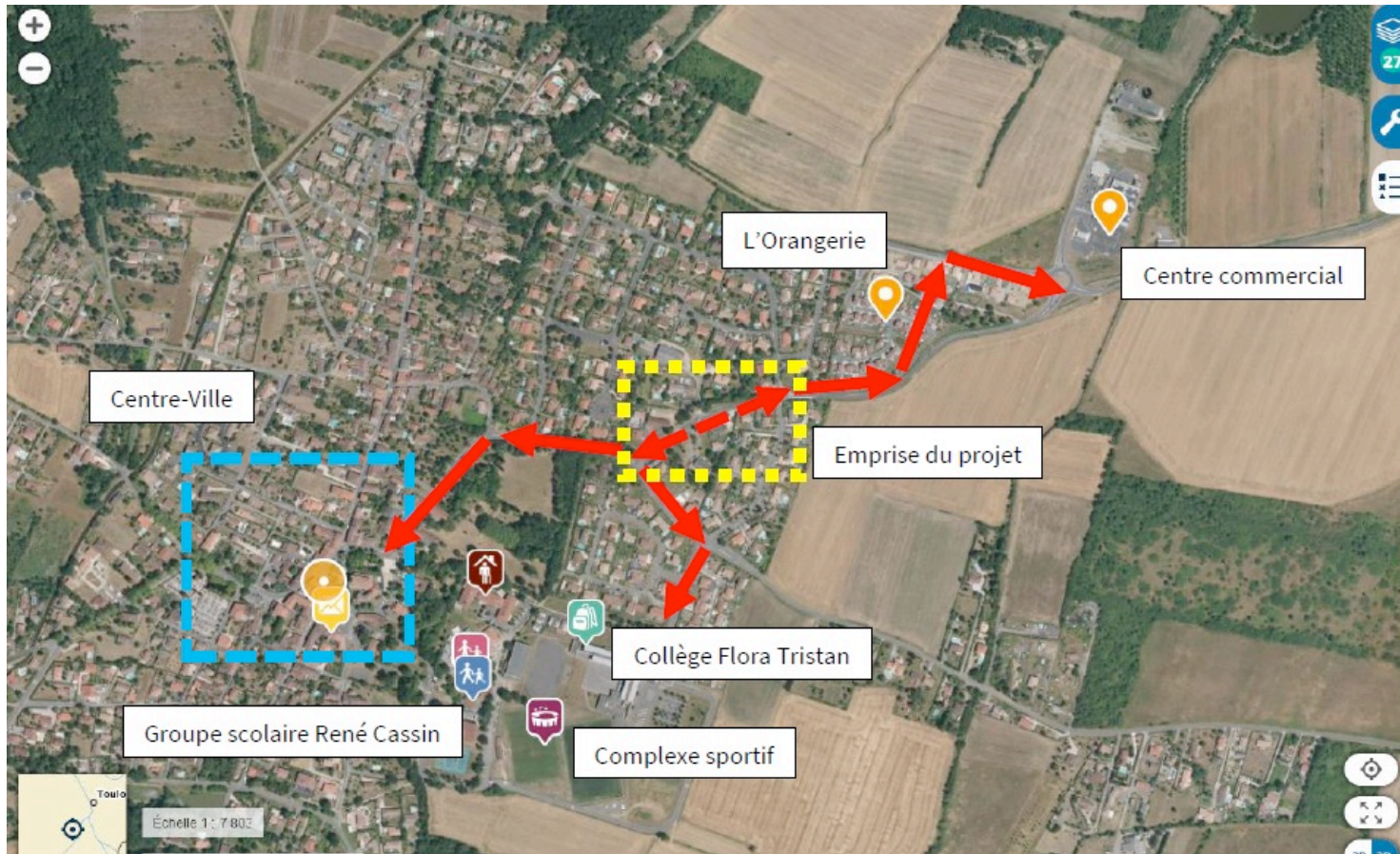
Suite à la décision du conseil municipal du 12 novembre 2020, l'étude pour l'urbanisation de la RD43b a été menée.

Il s'agit de réaliser l'urbanisation de cette voie entre la route de Saint Hilaire et la rue François Villon (longueur 320 m) pour permettre à toutes personnes situées au centre du village, de descendre en toute sécurité au supermarché et aux quartiers « Orangerie » et « Vie Longue ».

De la même manière cette urbanisation permettra aux habitants de ces quartiers d'accéder au centre-ville et aux équipements collectifs de la commune, créant ainsi une cohésion à l'échelle du territoire de la commune.

L'urbanisation de ce tronçon viendra finaliser la continuité des cheminements doux entre ces différents lieux.

Urbanisation RD43b



Le périmètre de l'étude se situe du carrefour de la route de Saint-Hilaire jusqu'à l'arrêt de bus, peu après l'intersection avec la rue François Villon.

La voie est actuellement longée par des fossés et une canalette qui va jusqu'au plateau traversant au niveau du quartier « l'Orangerie ».

Le projet comprend la réalisation de cheminements des 2 côtés de la voie.

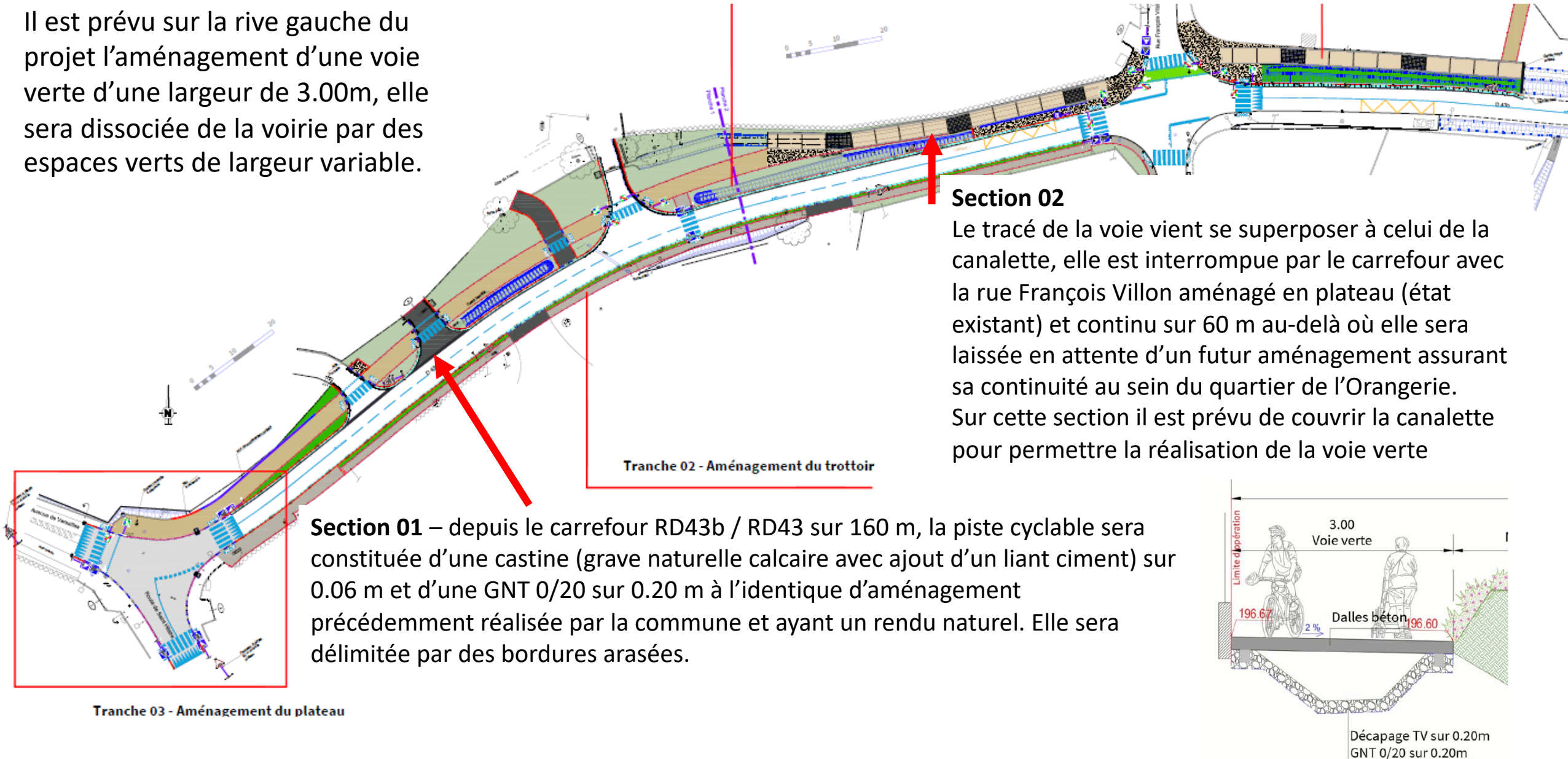
La réalisation de cheminements piéton permettra de se rendre à vélo ou à pied jusqu'au supermarché et jusqu'aux quartiers « George Sand / René Char », « Vie Longue » et « Orangerie » en toute sécurité mais également de relier le petit chemin existant situé entre les maisons en face de l'arrêt de bus pour rejoindre le quartier « Vie Longue ».

Urbanisation RD43b

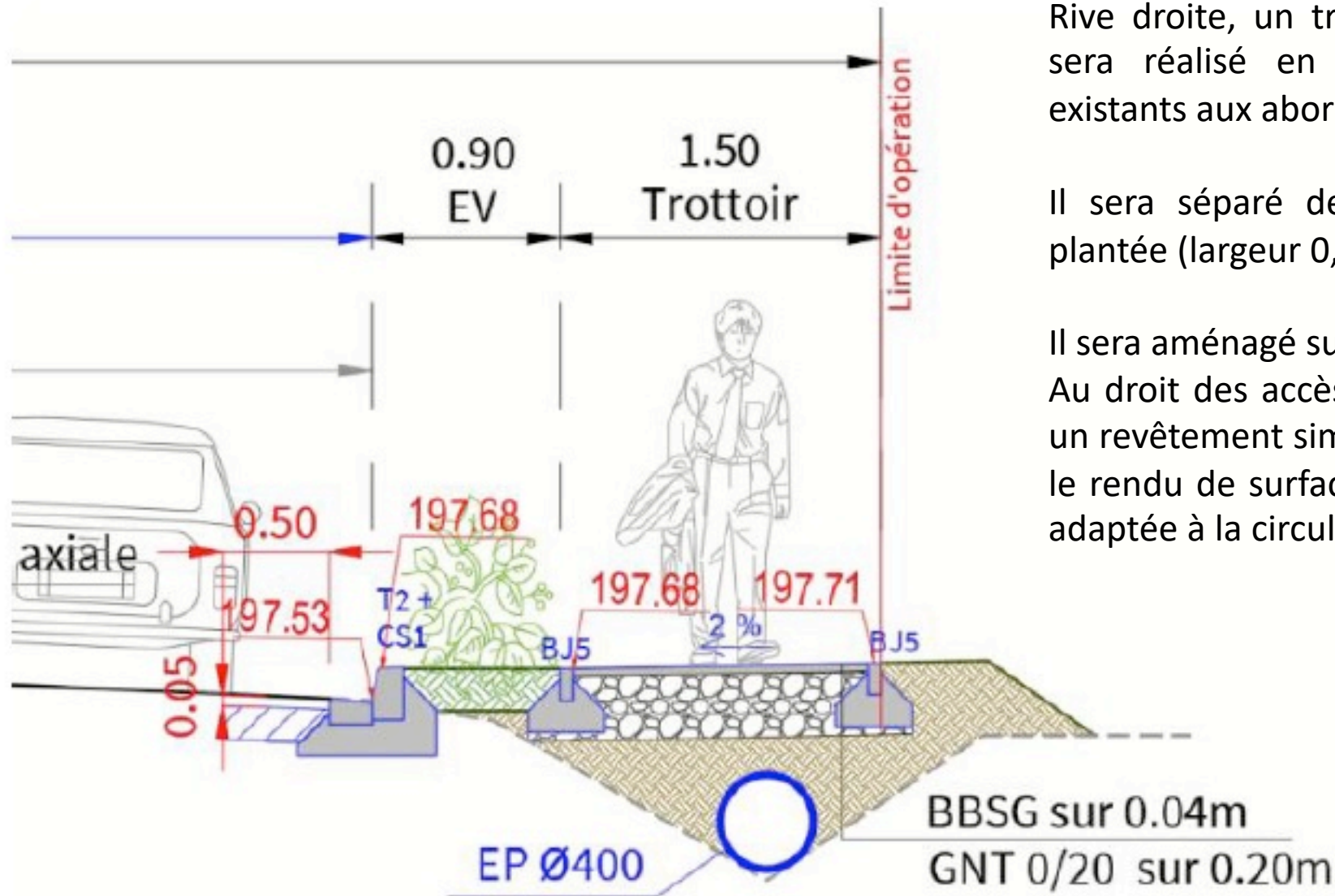


Urbanisation RD43b - La Voie Verte

Il est prévu sur la rive gauche du projet l'aménagement d'une voie verte d'une largeur de 3.00m, elle sera dissociée de la voirie par des espaces verts de largeur variable.



Urbanisation RD43b - Trottoirs

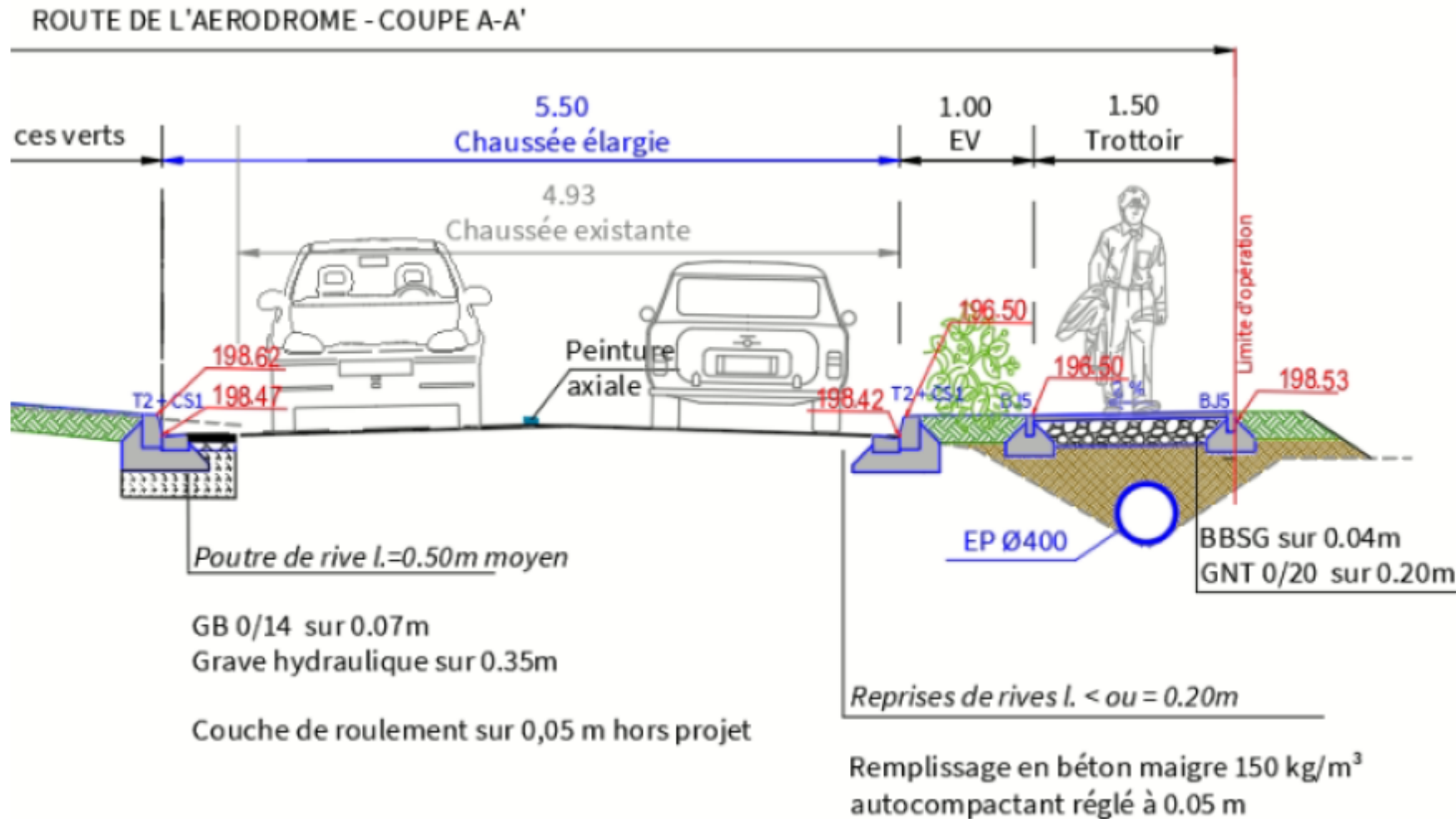


Rive droite, un trottoir d'une largeur d' 1,50 m sera réalisé en cohérence avec les trottoirs existants aux abords du projet.

Il sera séparé de la chaussée par une bande plantée (largeur 0,80 à 0,90m).

Il sera aménagé sur la continuité du projet.
Au droit des accès riverains il sera mis en œuvre un revêtement similaire pour une uniformité dans le rendu de surface avec une structure renforcée adaptée à la circulation de véhicules légers.

Urbanisation RD43b – La chaussée

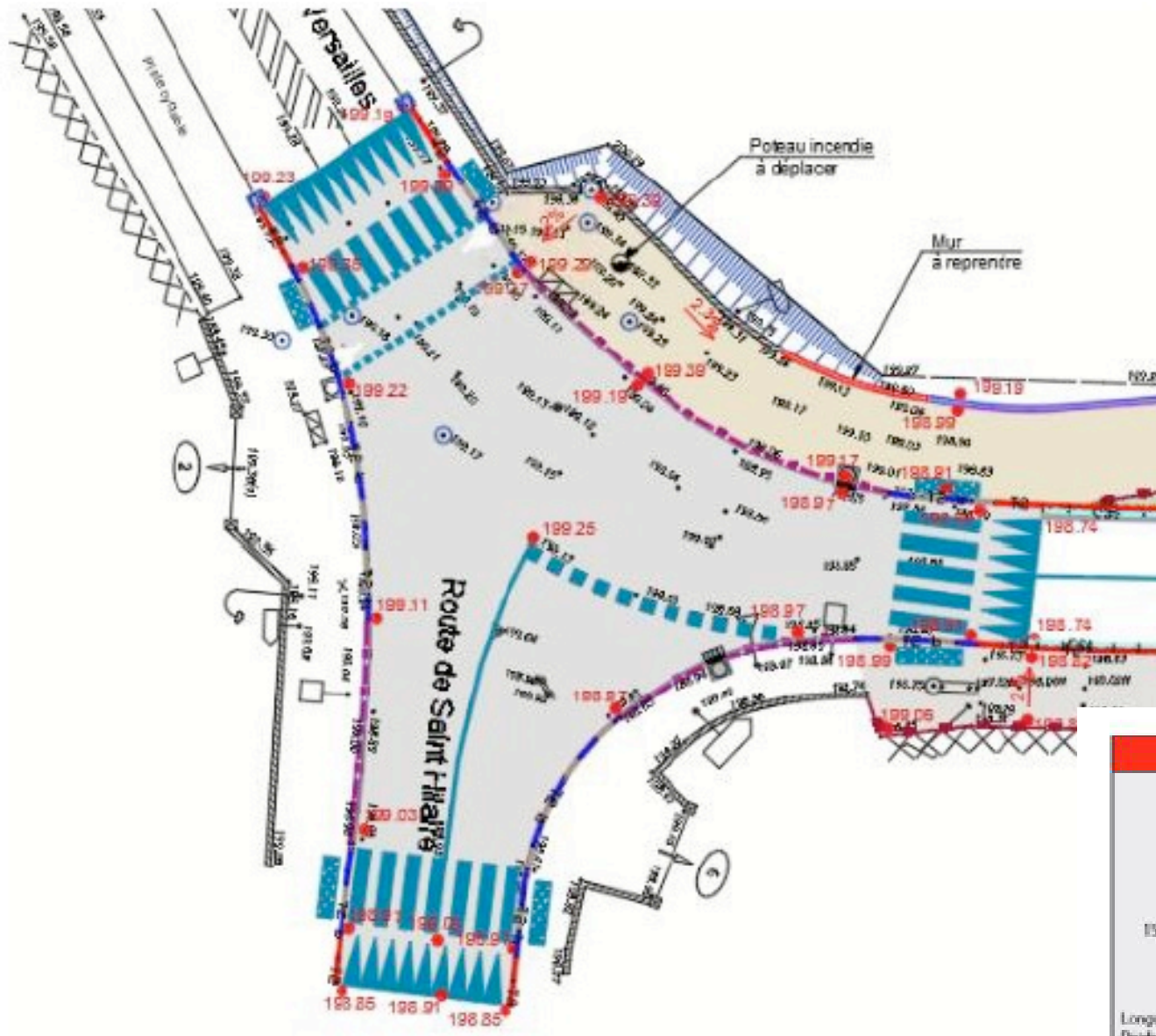


La chaussée actuelle présente une largeur variable de 5.00 m moyen.

Le projet prévoit la dépose des bordures existantes et la pose de bordures T2 en section courante; la largeur de la voirie sera recalibrée à 5.50m constant en raccordement sur les tronçons existants dits urbanisés de même largeur.

La couche de roulement sera réalisée par le Département en 2022.

Urbanisation RD43b – Le plateau ralentisseur

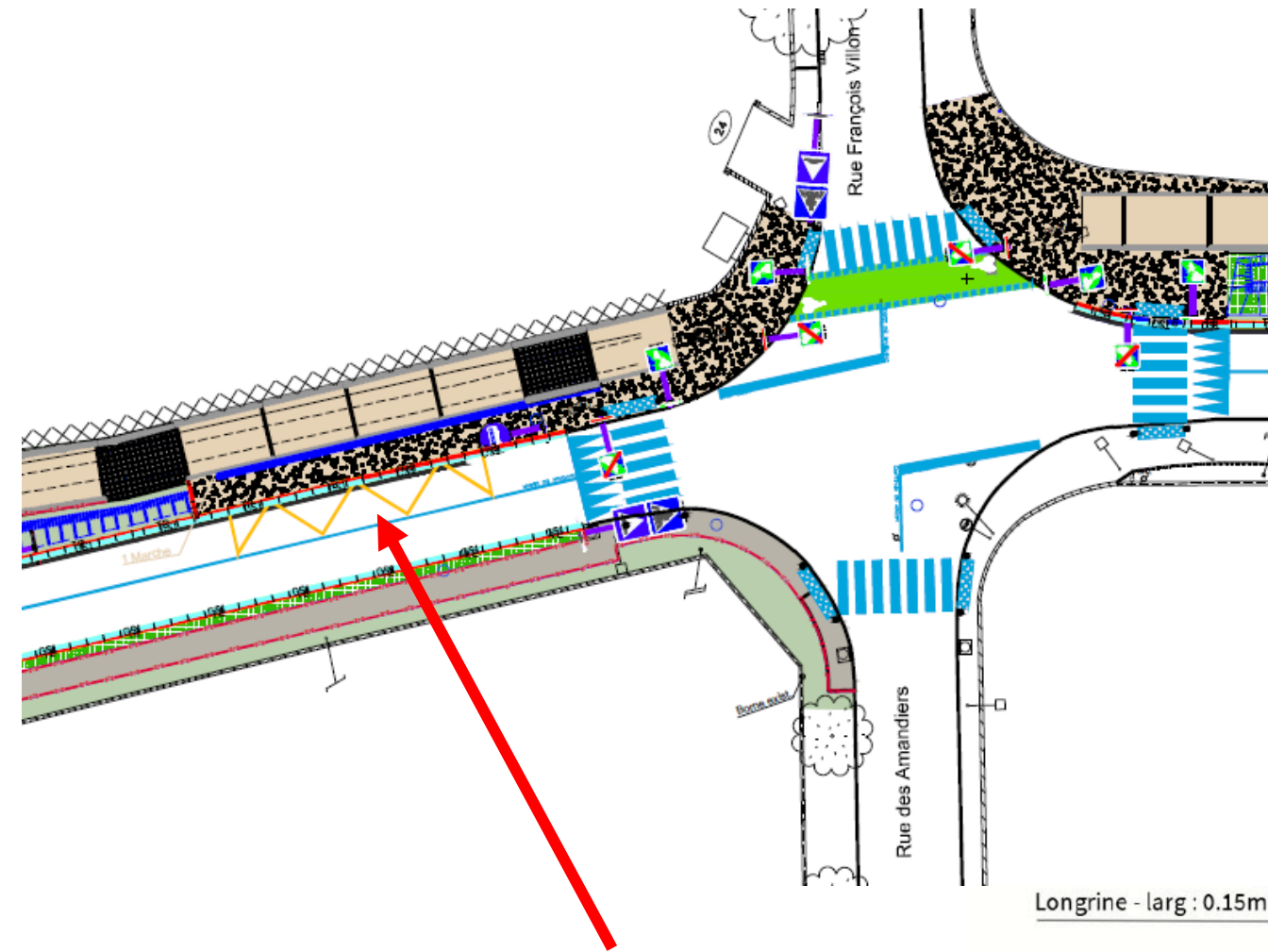


A l'intersection avec la route de St Hilaire, afin de sécuriser les traversées des piétons et des cycles, il sera aménagé un plateau ralentisseur en rechargement de la voirie existante.

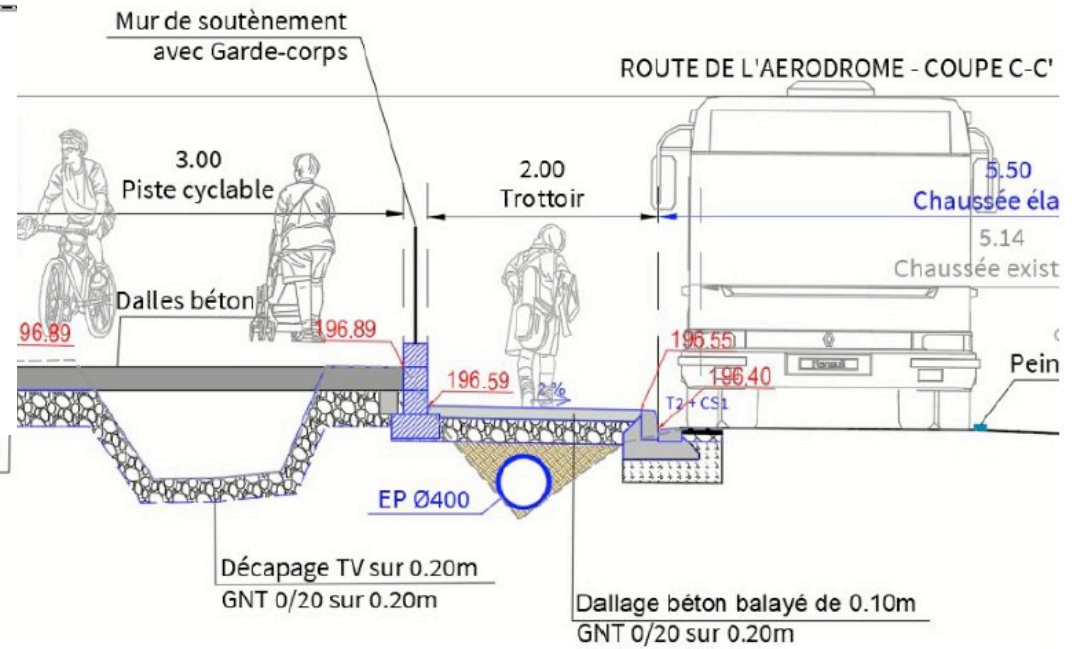
Sur l'emprise du plateau il sera mis en place des bordures hautes de type chasse-roues.

Éléments droits	Éléments d'angles	Éléments courbe	Sifflets
Longueur : 1m Poids : 100 Kg	Poids : 15 Kg	Poids : 130 Kg	Longueur : 1m Poids : 100 Kg

Urbanisation RD43b – L'arrêt de bus



Le plateau existant au carrefour François Villon
arrêt de car informel pour les dessertes scolaire
Le projet intègre la réalisation d'un arrêt permettant de
mettre en sécurité et en confort la descente des personnes



Demande de subvention au titre du Programme Départemental d'Urbanisation pour la RD43b

Le montant des travaux s'élève à **320 553 € HT**.

Dans le cadre des subventions du département pour les projets d'urbanisation, l'aide est de

- 40% pour une tranche de travaux jusqu'à 150 000 € HT ,
- 20% entre 150 000 et 300 000€ HT.

Afin d'optimiser l'aide du Département, il est proposé de scinder le projet en 2 tranches financières et de solliciter le Département au titre du programme **départemental 2021** pour une tranche financière de **170 553 € HT** et de solliciter une aide pour le solde de **150 000 € HT** au titre du **programme 2022**.

PROPOSITION

APPROUVER le projet d'urbanisation de la RD43b,

INSCRIRE la commune de Lherm au Programme départemental d'urbanisation 2021 sans part chaussée, pour les travaux de la RD43b

SOLLICITER une subvention pour une première tranche financière de 170 553 € HT au titre du Programme départemental d'urbanisation 2021

AUTORISER le Maire ou un des ses adjoints à signer la convention pour la réalisation de ces travaux ou tout autre document se rapportant à ce dossier

Demande de subvention au titre du Programme Départemental d'Urbanisation 2022 pour la RD43b

PROPOSITION

INSCRIRE la commune de Lherm au Programme départemental d'urbanisation 2022 pour les travaux de la RD43b avec part chaussée départementale

SOLLICITER une subvention pour une deuxième tranche financière de 150 000€ HT au titre du Programme départemental d'urbanisation 2022

AUTORISER le Maire ou un des ses adjoints à signer la convention pour la réalisation de ces travaux ou tout autre document se rapportant à ce dossier

Demande de subvention au titre du Programme LEADER pour la réalisation de la voie verte RD 43b

Les travaux de réalisation de la voie verte cyclable sont éligibles aux subventions dans le cadre du programme LEADER.

Le montant des travaux s'élève à **255 385 € HT**.

PROPOSITION

APPROUVER le projet de voie verte le long de la RD43b,

SOLLICITER une subvention au titre du Programme LEADER

AUTORISER le Maire ou un des ses adjoints à signer tout document se rapportant à ce dossier

Décision modificative n°1 du Budget Communal

Le retard du projet de rénovation de la salle polyvalente prévu au budget 2021 et la notification de subventions pour le City Stade, a remanié le programme d'investissement pour 2021.

Il convient d'ajuster les crédits prévus au budget en fonction de ces modifications et de revoir les imputations en **créant l'opération City Stade**.

D'autre part, il est nécessaire de réaffecter des crédits mal imputés pour les jardins partagés pour s'adapter aux réalisations prévues (fourniture de la clôture, plantation de haies, cheminement) et de créer l'opération.

Il convient également de réaffecter les crédits pour l'aménagement du piétonnier rue du Pré Cahuzac afin de les inscrire à l'opération Travaux de voirie et réseaux divers.

Enfin, il est nécessaire de prévoir les crédits à l'opération Travaux et équipements scolaires, pour le règlement d'une facture impayée des travaux de réfection de la cour de l'école.

Décision modificative n°1 du Budget Communal

Section INVESTISSEMENT <u>Comptes - Opérations</u>	BP 2021	DM n°1		TOTAL	Observations
		Dépenses	Recettes		
2152 - installations de voirie	64 500 €	+ - 64 500 €	=	0 €	Réaffectation des crédits du cheminement rue du pré Cahuzac sur Op° 7
Opération 21 - Voirie et réseaux divers	48 700 €	+ 64 500 €	=	113 200 €	Affectation des crédits du cheminement rue du pré Cahuzac
Opération 15 - Rénovation de la salle polyvalente	163 507 €	- 60 000 €		103 507 €	Réaffectation des crédits non consommés
2315 - Installations, matériel et outillage techniques en cours	76 717 €	- 11 000 €		65 717 €	Réaffectation des crédits prévus pour le City stade et les jardins partagés
1323 - Subventions du Département	80 000 €		- 21 000 €	101 000 €	Subvention notifiée pour le city stade
Opération 22 - City stade 2138 : Autres constructions	0 €	+ 79 000 €	=	79 000 €	Création de l'opération city Stade et affectation de crédits pour travaux en cours
Opération 19 - Travaux et Equipements scolaires 2135 : Installations générales	18 726 €	+ 3 000 €	=	21 726 €	Crédits pour règlement du solde de travaux de réfection de la cour
Opération 23 - Jardins partagés	0 €	+ 10 000 €	=	10 000 €	Opération jardins partagés
Total		21 000 €	21 000 €		

PROPOSITION

APPROUVER les mouvements de crédits

Pacte des acteurs engagés du Plan bâtiment durable d'Occitanie



La DREAL, l'ADEME, La Région et le Plan Bâtiment Durable National, partenaires pour agir ensemble

Le Plan Bâtiment Durable Occitanie a pour ambition de fédérer l'ensemble des acteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'immobilier, autour d'une feuille de route co-construite pour favoriser l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique et écologique du secteur.

Par quels moyens ? en créant un nouvel espace d'échange et de concertation au sein de la communauté professionnelle, en favorisant une dynamique partenariale entre professionnels de différentes filières du secteur, et **en valorisant des actions concrètes d'acteurs régionaux.**

A travers ce pacte, chaque professionnel s'engage à participer à la démarche, et expose des actions concrètes qu'il mène, ou projette de mettre en œuvre à court terme.

PROPOSITION

APPROUVER la signature du Pacte

Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L-2122-23 du CGCT

Néant

Informations Diverses

1. Compte-rendus des comités consultatifs et de quartiers

Informations Diverses

Lors du précédent Conseil Municipal ont été évoquées des sommes impayées ou non sollicitées (ex. FCTVA) issues du précédent mandat, découvertes fin 2020 ou en 2021. Les régularisations seront entièrement supportées par le budget 2021.

Date mandat ou relance	Libellé	Montant dépense	Montant recettes non réclamées	Année d'origine budgétaire	Année d'affectation budgétaire
11/02/2021	SAS FREE mobile loyer 2e semestre 2020	-	2 611,80 €	2020	2021
11/03/2021	NILFISK fournitures techniques	491,82 €	-	janv-20	2021
11/03/2021	Sarl Arc-en-Ciel annonce préemption	99,84 €	-	déc-19	2021
16/03/2021	Pharmacie thermomètre	29,90 €	-	mars-20	2021
16/03/2021	CDG31 médecine du travail	3 246,90 €	-	2017	2021
22/03/2021	Caisse des dépôts Supplément familial 2018	2 822,00 €	-	2018	2021
22/03/2021	Caisse des dépôts Supplément familial 2019	3 192,00 €	-	2019	2021
26/04/2021	CDG 69 Recrutement sur liste aptitude d'une ATSEM - Impayé 2019	1 624,00 €	-	2019	2021
28/04/2021	Mairie Bérat frais charges scolaires 2018-2019	780,00 €	-	2018	2021
20/05/2021	CDG 31 Frais gestion assurance - Impayé 2013	636,37 €	-	2013	2021
03/06/2021	Ets. Gay Louis matériel technique	925,20 €	-	2018	2021
03/06/2021	Ets. Gay Louis matériel technique	454,20 €	-	2019	2021
03/06/2021	Ets. Gay Louis matériel technique	264,00 €	-	2020	2021
09/06/2021	Services impôts particuliers Taxe foncière - Impayé 2017	267,00 €	-	2017	2021
22/07/2021	MOZZER SIGNAL marquage rues	82,20 €	-	2019	2021
11/10/2021	Retif Décoration Noël 2019 impayés	292,46 €	-	2019	2021
18/10/2021	RESEAU31 prestation d'irrigation 2016 modules St-Martory	457,18 €	-	2016	2021
24/10/2021	Paierie départementale Réf 7715460135 - impayés SATESE 2015-2016 assainissement	3 249,50 €	-	2015	2021
02/04/2021	ATIACL cotisations employeur	1 601,08 €	-	2019	2021
05/03/2021	CNRACL 2E RAPPEL 2019?	786,02 €	-	2019	2021
		21 301,67 €	2 611,80 €		

Réunions du Conseil Municipal

QUESTIONS ORALES

- 1) Quelle est la position la plus récente du compte de trésorerie de la commune ?
- 2) Pourquoi les commissions « Finances – budgets » et « Personnel » ne sont toujours pas réunies à l'approche de la fin d'exercice suite à modification du planning des travaux et à l'absence d'agents en particulier ?
- 3) Envisagez vous l'aménagement du parking des écoles et du stationnement dans la planification des travaux communaux ?

Prochain Conseil Municipal

15/12/2021 – 20h30 salle du conseil municipal

Prochains Conseils Communautaires

25/11/2021 – 19h Conseil communautaire

30/11/2021 – 18h00 à Cazères-sur-Garonne

à la Maison Garonne

Rencontres territoriales de la 3CG avec M. Georges
Méric, Président du CD31.

16/12/2021 – 19h Conseil communautaire

